

« Pardon sans conditions »

Matthieu 18.21-35 – 16° dimanche après Trinité – 24 septembre 2023

Les luthériens, nous insistons sur le salut par la grâce, sans les œuvres de la loi. C'est-à-dire que le salut est un don de Dieu, une faveur non méritée, un cadeau qui nous a été fait en Christ et qui n'est pas conditionné à nos œuvres passées ou futures.

Cependant, Jésus dit à la fin de la parabole qu'on a entendu aujourd'hui : *« C'est ainsi (puni jusqu'à avoir payé sa dette) que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur »*. Jésus enseigne aussi dans le Notre Père à prier en disant « pardonne-nous comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés »

Y a-t-il des conditions à notre salut ? La grâce et le pardon de Dieu sont-ils offerts avec des conditions ?

Lorsque la Bible parle du salut, elle nous dit : *lorsque la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes ont été révélés, il nous a sauvés. Et il ne l'a pas fait à cause des actes de justice que nous aurions pu accomplir, mais conformément à sa compassion, à travers le bain de la nouvelle naissance et le renouvellement du Saint-Esprit qu'il a déversé avec abondance sur nous par Jésus-Christ notre Sauveur. Ainsi, déclarés justes par sa grâce, nous sommes devenus ses héritiers conformément à l'espérance de la vie éternelle.* (Tite 3.4-7)

Nous avons été sauvés dans les eaux du baptême sans conditions. Ainsi, ce salut sans conditions est confirmé dans la Sainte Cène avec les paroles de Jésus : Matthieu 26.27-28 *Il prit ensuite une coupe et remercia Dieu, puis il la leur donna en disant: «Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est versé pour beaucoup, pour le pardon des péchés. »*

Mais la grâce de Dieu et le don gratuit du salut, un salut sans conditions, doit aussi se manifester sans conditions dans un changement d'attitude radical par rapport au pardon.

Pierre l'a compris. Puisque Dieu a été miséricordieux envers lui, il est obligé d'être miséricordieux envers son prochain.

Puisque Dieu lui a pardonné tous ses péchés, il est censé pardonner son prochain lorsque celui-ci pèche contre lui.

Pierre ne pose pas la question s'il faut ou pas pardonner, mais jusqu'où faut-il pardonner ? Combien de fois ? Sept fois ?

Même si Pierre pensait qu'il exagérait en repoussant les limites du pardon jusqu'à « sept », chiffre biblique qui signifie « plénitude, complètement », Jésus repousse les limites soixante-dix fois plus loin que Pierre et raconte une parabole en trois actes.

Au premier acte, le rideau s'ouvre sur « un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Quand il se mit à l'œuvre, on lui en amena un qui devait 10.000 talents. Comme il n'avait pas de quoi payer, son maître ordonna de le vendre, lui, sa femme, ses enfants et tout ce qu'il avait, afin d'être remboursé de cette dette. » (v. 23-25)

On apprend d'un dictionnaire biblique qu'un talent est l'équivalent d'une année entière de salaire pour un ouvrier moyen dans la Palestine du 1er siècle. Comment arrive-t-il à devoir au roi l'équivalent de 10 000 années de salaire ?

Je n'en ai pas la moindre idée. Il faudrait parler de vivre au-dessus de ses moyens avec cet homme.

Mais peut-être que ce « règlement de comptes » ne concernait pas ses arriérés d'impôts et les découverts de son compte en banque. Peut-être s'agissait-il plutôt d'un passage en revue de ses performances en tant que membre du royaume ?

Quelque chose du genre :

- 1 « Tu n'auras pas d'autres dieux. » Échoué!
- 2 « Tu n'utiliseras pas le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain. » Échoué!
- 3 « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier !» Échoué!
- 4 « Honore ton père et ta mère;
- 5 Tu ne commettras pas de meurtre;
- 6 Tu ne commettras pas d'adultère;
- 7 Tu ne commettras pas de vol;
- 8 tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain ;
- 9 tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ;
- 10 tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur : Tous échoués !

Supposons que chaque transgression à un commandement soit l'équivalent à une dette de 1000 talents, soit 1000 années de salaire à payer. Le serviteur qui n'a pas réussi à respecter les 10 commandements doit 10 000 talents à son maître, une dette qu'il ne pourrait pas rembourser ni en 10 000 ans.

Le serviteur n'aurait jamais cru que la chose prendrait une telle envergure. Même s'il savait que son maître allait revenir pour juger les vivants et les morts, il n'avait jamais pensé qu'il le ferait réellement. Cet homme a choisi de ne pas écouter et d'ignorer ce que dit la Bible ; « Ainsi donc, chacun de nous rendra compte à Dieu pour lui-même. » (Rom 14.12)

La parabole devient assez irréaliste et bizarre à ce stade. « *Le serviteur se jeta par terre et se prosterna devant lui en disant: 'Seigneur, prends patience envers moi et je te paierai tout.' Rempli de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit la dette.* » (v.26-27)

Est-ce que le serviteur croyait réellement qu'il pourrait payer à son maître tout ce qu'il devait ? Est-ce qu'il croyait sincèrement que si son maître était patient avec lui et lui donnait un peu de temps, comme 10 000 ans, il réussirait à réunir cette somme ? C'est là la partie irréaliste.

Et puis, suite à cette toute simple supplication, presque ridicule, du serviteur, le maître le libère de toute sa dette. C'est là la partie bizarre. Le maître décide de pardonner la dette, à ses grands frais bien sûr. Il faut comprendre l'implication de cette annulation. Le sacrifice que cela représente d'effacer la dette.

Les péchés ne peuvent pas être effacés comme ça, du revers de la main. Le salaire du péché, c'est la mort, dit la Bible. Pour que notre dette soit effacée, et pour qu'elle ne soit plus prise en compte, quelqu'un doit en payer le prix.

Nous sommes comme ce serviteur de la parabole qui a réussi à accumuler une dette de péché incroyablement importante. On pourrait penser qu'on a les moyens et la capacité de régler notre dette, si on nous donne du temps, mais la réalité est qu'on ne pourra jamais le faire.

Ma dette de péché est incroyablement grande. Et pourtant, Dieu en Christ a eu compassion de moi. Au grand prix de lui-même, il m'a pardonné la dette que je lui dois,

Ce que Jésus ne raconte pas dans son histoire, c'est s'il y a une réponse de la part de ce serviteur. On imagine tous qu'il doit y avoir une réaction de reconnaissance et de gratitude après une remise de dette qui représente 10.000 années de salaire.

Mais malheureusement, le culte de ce serviteur était superficiel. Son culte ne comprend pas l'action de grâce. Il semble que le pardon qu'il a reçu n'ait rien provoqué dans son cœur.

Lorsque le 2^e acte s'ouvre, nous voyons le serviteur pardonné mettre la pression à l'un de ses « compagnons de service », en exigeant qu'il lui paie ce qu'il lui doit.

« Une fois sorti, ce serviteur rencontra un de ses compagnons qui lui devait 100 deniers. Il l'attrapa à la gorge et se mit à l'étrangler en disant: 'Paie ce que tu me dois.' Son compagnon

tomba à ses pieds en le suppliant: 'Prends patience envers moi et je te paierai.' 30 Mais l'autre ne voulut pas et alla le faire jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait payé ce qu'il devait. » (v. 28-30)

100 deniers sont 3 mois de salaire, ce qui est une infime fraction de ce que lui devait à son maître.

Le péché du serviteur pardonné semble si évident qu'il n'est pas nécessaire de le souligner. Cependant, en soi-même, le serviteur n'a pas tort d'exiger que son compagnon de service le rembourse. Et, aussi dur que cela puisse paraître, il a le droit de le faire mettre en prison afin d'être remboursé. C'est froid et dur, mais ce n'est pas injuste en soi.

C'est seulement à cause de ce qui se passe dans le premier acte que le deuxième acte devient un crime. Le premier acte a changé la donne. Ce n'est qu'à cause de l'incroyable grâce du maître envers son serviteur, que le comportement du serviteur envers son compagnon est inadmissible.

La merveilleuse grâce dont on fait l'objet en Christ, a tout changé. Maintenant, il y a une nouvelle perspective, une nouvelle direction pour la vie, un nouveau chemin, une nouvelle façon d'agir. Ce qui était défendable auparavant est devenu indéfendable. Ce qui était juste est devenu injuste.

L'impact de la grâce de Dieu en Christ dans nos vies doit être tel qu'il affecte tous les aspects de notre existence. Pas seulement sur le pardon. Le pardon de Dieu en Christ nous a fait naître à une nouvelle expérience de la vie, et par le pardon le passé, le présent et le futur ont pris une perspective différente.

Les priorités sont différentes, les choses importantes ne sont plus les mêmes. Les choix, les sacrifices, les objectifs de vie, tout a changé en Christ. Tout a changé à partir du pardon de Dieu en Christ. On ne parle pas de conditions pour le salut, mais du nouveau chemin que transitent les enfants de Dieu, un chemin meilleur, celui de l'amour.

Le rideau se lève sur le 3° acte.

Le serviteur se retrouve à nouveau devant le roi. Le verset 31 nous dit que le roi a entendu le rapport des compagnons de service qui ont vu ce que le serviteur avait fait et qui ont été profondément attristés par son comportement.

« Alors le maître fit appeler ce serviteur et lui dit: 'Méchant serviteur, je t'avais remis en entier ta dette parce que tu m'en avais supplié. Ne devais-tu pas, toi aussi, avoir pitié de ton compagnon comme j'ai eu pitié de toi?' Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il ait payé tout ce qu'il devait. » (v. 32-34)

Cette parabole sert d'avertissement. Pas sur le fait qu'on puisse perdre le salut en ne remplissant pas les conditions de pardon du prochain. Elle sert d'avertissement pour ne pas tomber dans l'erreur du serviteur impitoyable.

Notre Seigneur attend de ceux qui vivent dans son royaume, que leur vie soit façonnée par le pardon incommensurable qu'ils ont reçu, que leur vie reflète la miséricorde et la compassion dont ils ont fait l'objet.

L'erreur du méchant serviteur de la parabole a été de ne pas voir la dette que lui devait son compagnon de service dans le cadre de la générosité et du pardon que lui il avait reçu de son maître.

Sur la fin de la parabole, Jésus s'adresse à Pierre et aux onze.

Il s'adresse à nous tous. Il veut être sûr qu'on ait compris.

« C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère de tout son cœur. » (v.35)

Le sujet n'est pas le nombre de fois qu'il faut pardonner son frère, comme l'avait abordé Pierre, mais « pardonner à son frère de tout son cœur ». Et ce n'est pas simple.

Vous avez peut-être déjà participé à une situation où un enfant a fait du mal à l'un de ses frères. La maman dit à celui qui a fait du mal de demander pardon. Donc l'enfant s'approche de son frère et s'excuse. Après une pause gênante, la maman dit à son autre enfant : « Tu dois pardonner à ton frère. »
L'enfant dit : « Mais je ne veux pas lui pardonner ! »
La maman répond : « Tu dois lui pardonner de toute façon. »
Alors, l'enfant le fait à contrecœur.

On comprend parfaitement cette enfant lorsqu'il dit :
« Je ne veux pas lui pardonner ».

Il verbalise une réalité que nous connaissons tous très bien. Pourtant, nous ne parvenons pas toujours à la gérer. Nous savons qu'il est juste de pardonner à ceux qui nous ont blessés, et pourtant nous ne voulons pas le faire.

Il y a souvent un décalage entre ce qu'on sait qu'on doit faire et nos émotions. Dans la tête, on sait qu'on doit pardonner, mais le cœur ne veut pas. C'est l'expérience humaine, l'expérience de la présence du péché dans notre cœur.

Très souvent, nos pensées et notre cœur ne sont pas sur la même longueur d'onde. À ce moment-là, nous pouvons soit suivre notre cœur soit diriger notre cœur.

Suivre son cœur et ses émotions lorsqu'on est offensé, choisir de ne pas pardonner, c'est ressembler au mauvais serviteur, c'est choisir la mauvaise voie.

L'autre option, c'est de diriger notre cœur au lieu de se laisser conduire par lui dans cette situation. Diriger son cœur, c'est choisir le pardon, même si on n'en a pas envie.

La décision de pardonner et le sentiment d'avoir pardonné sont souvent séparés. Mais si je pardonne sans ressentir ce pardon, ne suis-je pas un hypocrite ? Bien sûr que non.

Pour nous, enfants de Dieu qui portons encore le fardeau de la nature pécheresse, le pardon est un processus.

Il faut du temps à notre cœur pour rattraper la décision prise par notre esprit.

Lorsque je pardonne, mais que je ne ressens pas ce pardon dans mon cœur, cela signifie que je suis humain, que je suis encore en train d'être façonné par la grâce de Dieu, que je suis un enfant de Dieu encore imparfait.

Lorsque je serai rattrapé par mes émotions, et que le souvenir du mal qu'on m'a fait revienne me hanter, je dois continuer de diriger mon cœur, en lui rappelant encore et encore - et toutes les fois dont j'en aurai besoin - qu'en Christ, j'ai pardonné cette personne qui a péché contre moi. Mon cœur pécheur doit s'adapter à ma foi. Ainsi je pardonnerai de tout cœur, comme Jésus me le demande.

Le pardon est quelque chose de complexe. Le monde des émotions est compliqué. Pardoner n'est pas aussi simple que d'annuler une dette financière.

Notre Seigneur le sait très bien. Il est passé par là. Il a supporté la contradiction, le rejet, l'injustice, les injures, les tortures, les souffrances, la croix et la mort, pour que nous puissions être pardonnés, pour que le pardon devienne notre réalité, pour que nous puissions pardonner à notre tour.

Que la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence garde nos cœurs et nos pensées en Jésus-Christ, en qui nous recevons la grâce du pardon, en qui nous sommes façonnés par cette grâce du pardon, en qui nous pouvons faire preuve de cette même grâce du pardon envers ceux qui nous ont offensés. Amen.